

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE

COURRIER ARRIVÉ LE:

8^{ème} séance de l'année 2016

25 JUL. 2016

Vendredi 15 juillet 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.07.08/301

Vote d'une motion sur la représentation
de la Communauté d'Agglomération
CAP Excellence
au sein du Conseil syndical
du Syndicat de Valorisation des Déchets
(SYVADE) de la Guadeloupe

Mairie de la Communauté d'Agglomération
CAP Excellence
Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre
an deux mille

seize, le vendredi 15 juillet, à 09 heures 00,
le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est
assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis
18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la
présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de
délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du
6 juillet 2016.

Présents : 33		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Max	CELIGNY	
M. Justin	DESSOUT	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANN O	
M. Chazy	CIRANY	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 3	
Vice-Président :	
M. Jacques BANGOU (1 ^{er} Vice-Président) Procuration à Mme Josiane GATIBELZA	
Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :	
Mme Corinne PETRO Procuration à M. Justin DESSOUT	
Conseiller Communautaire	
M. Jocelyn LEREMON Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAIS	
Excusés non représentés : 3	
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :	
M. Fabert MICHELY M. Michel RINÇON Mme Francesca FAITHFUL	
Absents : 11	
Vice-Présidents :	
Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX (14 ^{ème} Vice-Présidente) M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)	
Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :	
Mme Marie-Camille MOUNIEN	
Autres Conseillers Communautaires :	
M. Audry CORNANO M. Harry DURIMEL Mme Juliana FENGAROL M. Daniel MARSIN M. Jean-Charles SAGET M. Patrick SELLIN M. Olivier SERVA Mme Ketty WALPO	

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L5211-17, L5215-27, L5216-5-II, et L 5216-7, L5216-7-1 et L 5211-18;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DICTAJ/BRA du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°R01-2016-06-02-002/SG/DICTAJ/BRA du 2 juin 2016 portant extension du périmètre du Syndicat de Valorisation des Déchets (*SYVADE*) de la Guadeloupe ;
- VU la délibération n°2016.01.01/247 du 13 janvier 2016 du Conseil Communautaire de CAP Excellence sollicitant l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au SYVADE et désignant ses représentants au sein du Conseil syndical ;
- VU la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;

Après en avoir délibéré ;

DE VOTER, À L'UNANIMITÉ, LA MOTION SUIVANTE :

« *VU les statuts du SYVADE modifiés par arrêté préfectoral n°2014-222/SG/DICTAJ/BRA en date du 14 octobre 2014 ;*

Considérant l'enjeu des déchets et l'urgence à mettre en œuvre la plateforme multi filière de la Gabarre ;

Considérant la situation financière du Syndicat de Valorisation des Déchets (SYVADE) de la Guadeloupe et l'apport majeur de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence dans le budget du SYVADE s'élevant à environ 40% ;

Considérant que la modification progressive des contributions des membres du SYVADE, passant d'un ratio de population à celui de la tonne traitée, augmente encore la participation financière de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;

Demande solennellement au Conseil syndical du Syndicat de Valorisation des Déchets (SYVADE) de la Guadeloupe d'accélérer la procédure de modification des statuts du Syndicat afin d'adapter la représentativité de ses membres au sein du Conseil syndical par consensus ou, à défaut, conformément à la réglementation en vigueur, en proportion de leur contribution financière et de leur démographie ».

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Président du Syndicat de Valorisation des Déchets (SYVADE) de la Guadeloupe.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le **20 JUL. 2016**



Le Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **25 JUL. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **25 JUL. 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **25 JUL. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **25 JUL. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Président du SYVADE de la Guadeloupe, le **25 JUL. 2016**

188

188

188